

Meurtre à Sotéga

Pierre-Alain Bekale refroidi par sa compagne

LBON

Libreville/Gabon

La dispute entre le défunt et sa compagne est due à une banale histoire de marmite de bouillon de poisson dont le contenu, laissé par inadvertance sur le feu, a fini en cendres.

C'EST la consternation au domicile de Pierre-Alain Bekale b'Esso, Gabonais, 34 ans, tué par sa compagne, Déborah, dans la nuit de jeudi 23 juillet courant. A l'origine du drame, une banale histoire de

marmite abandonnée sur le feu. Selon des sources concordantes, les deux amants menaient une vie de couple assez mouvementée, au point qu'il ne se passait pas un jour sans qu'ils ne se chiffonnent. Les mêmes sources rapportent que ce jour-là, Pierre-Alain Bekale serait sorti en bonne compagnie avec sa concubine, avec laquelle il vivait depuis deux ans. De retour à leur domicile de Sotéga, l'atmosphère va très rapidement devenir électrique. En effet, Déborah, en allant préparer le bouillon chez un voisin, aurait oublié la

marmite au feu. Par la suite, l'ustensile a été réduit en cendres. Pierre-Alain Bekale, dont le ventre accuse un sérieux creux, se rend compte de la situation et entre dans une colère noire. Aussi, va-t-il porter main à sa compagne. Mais celle-ci, loin de se laisser faire, réagit à son tour de façon violente. Elle va même plus loin, en s'emparant d'un couteau qu'elle enfonce énergiquement dans l'abdomen de son compagnon! La victime, grièvement blessée, s'écroule en tentant de rallier la maison familiale, située à quelques

encablures de là. Les cris de douleur poussés par Bekale alertent les voisins et autres badauds, qui tentent de le maintenir en vie en remettant dans son ventre les intestins traînant à même le sol. Informés dans les secondes qui ont suivi, le père Bekale et quelques frères de la victime arrivent sur place et s'empres- sent de le transporter urgemment à l'hôpital d'instruction des armées de Melen. Mais Pierre-Alain Bekale rend l'âme quelques heures plus tard. Le rapport établi par le médecin sur ce décès, fait état

de lésions de plusieurs organes vitaux, en l'occurrence le foie, le pancréas et les intestins. Dans ces conditions, la mort paraissait inéluctable. On rapporte que Déborah, profitant de la confusion, aurait tenté de s'enfuir. Mais elle a été rapidement rattrapée à hauteur de Nkembo. La présumée meurtrière se trouve actuellement aux mains des autorités judiciaires en attendant d'être fixée sur son sort. Cette ignoble affaire intervient quelques jours seulement après l'assassinat, au PK 9, dans la nuit du mardi



Photo : DR

la victime de son vivant.

21 et mercredi 22 juillet 2015, du maréchal des logis chef-major Nils Gaël Mitsimbou, par sa concubine Daphnée Shéronne Tsinga.

Disparition de la première pierre du futur stade de Port-Gentil

Les trois ressortissants français en détention préventive à la prison du Château

Vianney MADZOU

Port-Gentil / Gabon

APRÈS 48 heures de garde à vue dans les locaux de l'antenne provinciale de la Police d'investigations judiciaires (PJ), Alec Mercier, Bertrand Teyssedre et David Douchet ont été déferés, le lundi 27 juillet

dernier, devant le procureur de la République. Inculpés pour destruction et dégradation d'un monument d'utilité publique élevé par une autorité publique, les trois indéclicats ont été placés en détention préventive à la prison du Château, en attendant leur comparution devant un tribunal correctionnel. Pour rappel, dans la nuit du 18 au 19 juillet dernier,

les trois amis se sont rendus sur le site où sera construit le stade devant accueillir les rencontres de la Can 2017 et ont emporté les deux briques posées la veille par le président de la République et la star de football Lionel Messi, en vue du lancement des travaux. Alec Mercier, qui a joué le principal rôle dans cette opération, a déclaré aux enquêteurs qu'il vou-

lait juste s'amuser. Après avoir remplacé les briques posées par les officiels par deux autres prises dans son jardin, il aurait fait un tour dans une boîte de nuit de la ville pour exhiber ses trophées. C'est à ce moment-là, à en croire ses déclarations, qu'il aurait perdu l'une d'elles. Il déclarera, par la suite, être allé à bord d'un bateau jeter l'autre brique au large de la

plage de Sogara, redoutant l'ampleur prise par son acte dans les réseaux sociaux, notamment. L'article 339 du code pénal, qui définit et réprime le délit pour lequel les trois ressortissants français sont prévenus, prévoit un mois à deux ans de prison. En sus d'une amende de 24 000 à 240 000 francs.

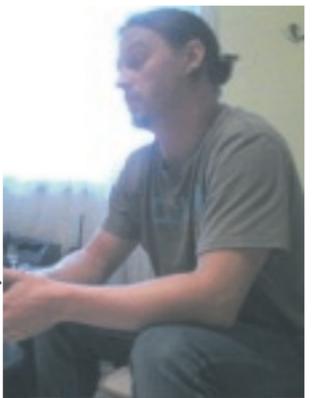


Photo : Vianney Madzou

Alec Mercier médite sur son sort en taule.

Vol aggravé et défaut de carte de séjour

Mahamadi Fofana vole près de 43 millions de francs à Mont-Bouët

COE

Libreville/Gabon

MAHAMADI Fofana, Guinéen âgé de 34 ans, exerçant en qualité de frigoriste et domicilié à Petit-Paris, dans le troisième arrondissement de Libreville, a été interpellé dernièrement par les agents de la Brigade sud (Camp Roux), pour vol aggravé et défaut de carte de séjour. D'après le témoignage du mis en cause lui-même, il est 18 heures, ce jour-là, lorsqu'il s'introduit dans un magasin d'appareils électroménagers

situé au cœur du marché Mont-Bouët. Il se cache dans un coin de la boutique, en attendant tranquillement l'heure de la fermeture. Le jeune homme n'est pas étranger au personnel des lieux, où il est souvent sollicité pour des petits services. Le moment que Mahamadi Fofana attendait arrivant, il sort de sa cachette et se précipite vers le coffre. Il s'empare de la somme de 43 millions de francs avant de fondre dans la nature. En dehors du "blé", un ordinateur portable, un appareil photo numérique et une montre en

diamant sont enlevés. Le présumé voleur est appréhendé par les agents de la gendarmerie du Camp Roux, saisie de ce vol. Seulement 6 millions de francs sont retrouvés par les fins limiers lors de la perquisition effectuée chez l'intéressé. Interrogé sur la somme manquante, il va tout simplement indiquer qu'il l'aurait confiée à un de ses frères, en refusant toutefois de communiquer son identité. Le sujet guinéen, croit-on savoir, n'est pas un novice dans ce type d'opération. En 2010, il se serait introduit chez un



Photo : Cadette Ondo Eyi

Mahamadi Fofana, le présumé voleur dans les locaux de la brigade sud.

certain Sidi, qu'il aurait délesté de 3 millions de francs avant



Photo : Cadette Ondo Eyi

Ici, les 6,320 millions retrouvés à son domicile.

de prendre la poudre d'escampette. Il devrait être tra-

duit, demain, devant la justice pour répondre de ses actes.

Accident de la circulation sur l'axe Yaoundé-Douala de la Fédération Gabonaise de Kick-Boxing

Servais Obame transféré à l'hôpital régional de Douala

F-K-O-M

Yaoundé/Cameroun

Gravement blessé lors de l'accident routier dont a été victime l'équipe nationale de Kick-boxing, dans la matinée du lundi 27 juillet 2015, sur la route Yaoundé-Douala, le vice-président du bureau fédéral est toujours en soins intensifs à l'hôpital régional de Douala.

LE vice-président de la fédération gabonaise de Kick-boxing, Servais Obame Oké, - et non secrétaire général comme nous l'avions annoncé hier dans nos colonnes -, grièvement blessé lors de l'accident de bus



Photo : FKOM

Ici quelques blessés à l'hôpital...

transportant l'équipe gabonaise de kick-boxing, le lundi 27 juillet 2015, sur la route Yaoundé-Douala, est dans un

état critique. C'est la raison pour laquelle il a été transféré de toute urgence de l'hôpital central d'Edéa à

l'hôpital régional de Douala. Le président de la Fédération gabonaise de Kick-boxing (Fégakick), Eric Ella

Békalé, sorti de cet accident avec des hématomes au niveau des jambes, remercie le bon Dieu que l'accident n'ait

pas fait de morts. Il s'inquiète néanmoins, depuis sa chambre d'hôtel, visiblement éprouvé par la situation de son adjoint, en ces termes: « Servais Obame a été le plus touché dans cet accident. Il a eu un choc au niveau de la tête, ce qui a entraîné du coup une hémorragie interne. Actuellement, il se trouve dans un état clinique délicat ». Son homologue camerounais, Emmanuel Essessima, serait également assez sérieusement touché. Toutefois, l'état de santé de ce dernier demeure stable. Eric Ella assure personnellement la prise en charge des frais médicaux des deux accidentés.



Photo : FKOM

... et d'autres sur le lieu de l'accident, avant leur évacuation.



Photo : FKOM

Le bus est entré en collision avec un grumier.